BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hewes, Baldwin, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 147; le dit ilet mesure 191 pieds de face sur une profondeur de 289 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Hoffman, Baldwin, Edmond et Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 148; le dit ilet mesure 97 pieds de face sur une profondeur de 257 pieds d'un coté et 289 pieds de l'autre coté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, McKenna, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 143; le dit ilet mesure 191 pieds de face sur 189 pieds de profondeur.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hewes, McKenna, Edmond et Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 144; le dit ilet mesure 1?1 sur 123 pieds et 2?? sur 300 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hewes, McKenna, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 145, le dit ilet mesure 191 pieds sur 289 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, Edmond et Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 140; le dit ilet mesure 217 pieds sur 187 pieds et 289 pieds sur 300 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 141; le dit ilet mesure 192 pieds de face sur une profondeur de 290 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues York, McKenna, Edmond et Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 142; le dit ilet mesure 161 pieds sur 185 pieds et 289 pieds sur 300 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burthe, Hopkins, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 137; le dit ilet mesure 105 pieds sur 191 pieds et 289 sur 298 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Edmond et Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 138; le dit ilet No. 138 mesure 246 pieds sur 219 pieds et 285 pieds sur 300 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 139; le dit ilet mesure 191 pieds de face sur une profondeur de 289 pieds.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hedge, Claiborne et la ligne de Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 123.

BILGERY, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hodge, Claiborne, Burthe et Edmond, désigné comme l'ilet No. 135; le dit ilet mesure 61 pieds de face et 57 pieds à l'arrière sur une profondeur 54 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........75c
Taxe de 1883, montant à.........75c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burthe, Hopkins, Edmond et Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 136; le dit ilet mesure 278 pieds de face et 281 à l'arrière sur une profondeur de 260 pieds d'un coté et 300 pieds de l'autre coté.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peters, Burke, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme No. 130; le dit ilet mesure 191 pieds de une profondeur de 289 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1883, montant à.........75c
Taxe de 1883, montant à.........75c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Claiborne, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 132; le dit ilet mesure 291 pieds sur 271 pieds et 282 pieds sur 476 pieds

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burthe, Claiborne, Edmond et Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 134.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Peters, l'avenue Henry Clay et la rue Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 125; le dit ilet mesure 98 pieds de face et 67 pieds à l'arrière sur 300 pieds de profondeur.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Peters, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 127; le dit ilet mesure 191 pieds de face sur 209 pieds de profondeur.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Peters, Claiborne, l'avenue Henry Clay et la rue Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 128; le dit ilet mesure 60 pieds sur 89 pieds et 260 pieds sur 285 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Taxe de 1883, montant à.........1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Delord, Story, Bloomingdale et l'avenue Henry Clay, désigné comme l'ilet No. 119; le dit ilet No. 119 mesure 156 pieds de face et 139 pieds à l'arrière sur une profondeur de 249 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Taxe de 1883, montant à.........1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Story, Bloomingdale et l'avenue Henry Clay, désigné comme l'ilet No. 122; le dit ilet mesure 159 pieds de face sur une profondeur de 249 pieds.

BENEDICT, CHAS. A.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Taxe de 1883, montant à.........1 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Story, Edmond et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 126.

BAILEY, [illegible] ELIZABETH—
Taxe de 18[illegible], montant à.........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Victor, Léonce, Bloomingdale et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 110; le dit lot No. 15 mesure 85 pieds de face à la rue Victor sur 150 pieds de profondeur.

BAPTISTE, JOHN—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Victor, Léonce, Edmond et l'avenue Henry Clay, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 111; le dit lot No. 14 mesure 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur 110 pieds de profondeur.

BINS, A. R.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Taxe de 1883, montant à.........1 20
Dix-huit certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et Burtheville, désignés comme lots Nos. 151 à 168 de l'ilet No. —; les dits lots Nos. 151 à 168 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds.

BONNETT, E. L. E.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et Hurstville.

BURTHE, EDMOND—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Colisée, Perrier, Nelson et l'avenue Henry Clay, désigné comme l'ilet No. 42.

BROWN, GEO. M.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Taxe de 1883, montant à.........3 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par le coté supérieur de la rue State et les rues St. Charles et Burtheville, désignés comme les lots Nos. 34 à 43 de l'ilet No. —; les dits lots Nos. 34 à 43 mesurent 300 pieds de face au coté supérieur de la rue State sur une profondeur de 175 pieds.

BINS, A. R.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et Burtheville, désignés comme les lots Nos. 121 à 140 de l'ilet No. —; les dits lots Nos. 121 à 140 mesurent chaque 40 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds.

BINS, A. R.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Taxe de 1883, montant à.........1 20
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues State, St. Charles et Burtheville, désignés comme les lots Nos. 141 à 150 de l'ilet No. —; les dits lots Nos. 141 à 150 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 170 pieds.

BLOOD, H.—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Claiborne, l'avenue Nashville et la rue Joseph, désigné comme l'ilet No. 99.

BLOOD, H.—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hedge, Burthe, l'avenue Nashville et la rue Joseph, désigné comme l'ilet triangulaire No. 103.

BLOOD, H.—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Burthe, l'avenue Nashville et la rue Joseph, désigné comme l'ilet triangulaire No. 104.

BURKE, PATRICK, No. 2.—
Taxe de 1882, montant à.........30c
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Melpomène, Thalie, Quatrième et Cinquième, désigné comme l'ilet No. 145.

BUCK, M. L.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Pitt, Jeannet, Arabella et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. 52.

BLOOD, H.—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett, Claiborne, Joseph et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. 96.

BEARD, C. C.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 90
Un quart d'une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rickerville, Toledano, la ville de la Nouvelle-Orléans et l'arrière de Jeffersonville.

BRADFORD, E. A.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Une moitié d'une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rickerville, Toledano, la ville de la Nouvelle-Orléans et l'arrière de Jeffersonville.

BAYSETT, JEANNE G.—
Taxe de 1882, montant à.........$40
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, Breslau, Delachaise et l'avenue Louisiane, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 595; le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds; les dits lots Nos. 2 et 3 mesurent chaque 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de l'avenue Louisiane et la rue Long.

BLUFFITT, RODRIGUE—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Taxe de 1883, montant à.........1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. George, Valence et [illegible], désigné comme le lot No. 3 de l'ilet No. [illegible]; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 104 pieds.

BURRILL, PIERRE—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. George, l'avenue Peters et la rue Octavie, dans l'ilet No. 573; la dite portion mesure 35 pieds de face à la rue Octavie sur une profondeur de 119 pieds.

BARTHE, AUGUSTE—
Taxe de 1882, montant à.........$4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, St. George, l'avenue Peters et la rue Valmont, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 577; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 60 pieds 6 pouces de face à l'avenue Peters sur une profondeur de 129 pieds.

BAGUETH, MARIE ANNE—
Taxe de 1882, montant à.........24c
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. David, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, désigné comme lot No. 13 de l'ilet No. 554; le dit lot No. 13 mesure 30 pieds de face à la rue St. André sur une profondeur de 120 pieds.

BRUINS, CHARLES—
Taxe de 1882, montant à.........[illegible]
Taxe de 1883, montant à.........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. George, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme le lot No. 21 de l'ilet No. 555; le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 120 pieds.

BILGERS, Vve JOS.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Dufossat et Valmont, désigné comme l'ilet No. 530.

BURTHE, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. David, Valmont et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 536.

BLANC, SAMUEL F.—
Taxe de 1882, montant à.........$18 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Apollo, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, désignés comme lots Nos. 24 à 26 de l'ilet No. 425; les dits lots Nos. 24 à 26 mesurent 23 pieds 9 pouces de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 180 pieds.

BLANC, SAMUEL P.—
Taxe de 1882, montant à.........$9 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Apollo, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, désignés comme lots Nos. 13, 14 et 84 de l'ilet No. 425; les dit lots Nos. 13, 14 et 84 mesurent 39 pieds de face et 59 pieds 6 pouces à l'arrière de l'avenue Louisiane sur une profondeur de 160 pieds d'un coté et 180 pieds de l'autre coté.

BARNER, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Taxe de 1883, montant à.........1 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Marengo et Milan, désignés comme lots Nos. 6 et 7 de l'ilet No. 474; les dits lots Nos. 6 et 7 mesurent 60 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de 120 pieds.

BUISSON, BENJ.—
Taxe de 1882, montant à.........$24 00
Taxe de 1883, montant à.........24 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Prytania, Delachaise et l'avenue Louisiane, désignés comme lots Nos. 1 et 2 de l'ilet No. 332; les dits lots Nos. 1 et 2 mesurent 64 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 160 pieds; le dit lot No. 2 mesure 84 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 180 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de la rue Plaquemine et l'avenue Louisiane; le dit lot No. 2 forme l'encoignure des rues Delachaise et Plaquemine.

BURKE, LOELLA ET E.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Apollo, Marengo et Constantinople, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 418; le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Apollo sur une profondeur de 124 pieds.

BLANC, SAMUEL P.—
Taxe de 1882, montant à.........$36 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Apollo, Toledano et l'avenue Louisiane, désignés comme lots Nos. 9 et 10 de l'ilet No. 425; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent [illegible] pieds de face à la rue Apollo sur une profondeur de 118 pieds.

BOUCRE, Mme ALICE—
Taxe de 1882, montant à.........$4 20
Taxe de 1883, montant à.........4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Jena et Cadiz, désigné comme lot No. 12 de l'ilet No. 291; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de 102 pieds.

BUDD, WM. C.—
Taxe de 1882, montant à.........$18 10
Taxe de 1883, montant à.........21 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Plaquemine, Perrier, Octavie et l'avenue Peters, désigné comme l'ilet No. 306.

BRADY, ANN—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Taxe de 1883, montant à.........3 60
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Perrier, Jena et l'avenue Napoléon, désignée comme une portion du lot No. 17 de l'ilet No. 319, la dite portion du lot No. 17 mesure 14 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 105 pieds.

BAKER, JNO.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Marengo et Constantinople, désigné comme lot No. 6 de l'ilet No. 266; le dit lot No. 6 mesure 29 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds.

BLANCHARD, Mme A. G.—
Taxe de 1882, montant à.........$4 20
Taxe de 1883, montant à.........4 20
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Marengo, Magazine, Camp et Constantinople, désignés comme les lots Nos. 11 et 12 de l'ilet No. 227; les dits lots Nos. 11 et 12 mesurent 60 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 150 pieds.

BOUTTE, LARECHE ET ULGER—
Taxe de 1882, montant à.........$9 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Camp, Cadiz et Valence, désignés comme lots Nos. 13 et 14 de l'ilet No. 234; les dits lots Nos. 13 et 14 mesurent 60 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 120 pieds.

BELSOM, SUC. JOS.—
Taxe de 1882, montant à.........$15 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Upperline, Camp, Chestnut et Lyon, désignée l'ilet No. 256; le dit ilet mesure 104 pieds de face et 103 à l'arrière sur une profondeur de 323 pieds d'un coté et 380 pieds de l'autre coté.

BAUTISTE, URSIN—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Camp, Chestnut et Valence, désignée comme lot No. 8 de l'ilet No. 258; le dit lot No. 8 mesure 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 110 pieds.

BOYLE, Mlle MARIE—
Taxe de 1882, montant à.........$15 00
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Valmont et Bellecastle, désignés comme lots Nos. 9 à 12 de l'ilet No. 182; les dits lots Nos. 9 à 12 mesurent 31 pieds de face à la rue Magazine sur une profondeur de 100 pieds; les dits lots Nos. 9 à 12 forment l'encoignure des rues Magazine et Bellecastle.

BILGERY, JOSEPH—
Taxe de 1882, montant à.........$12 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Magazine, Milan et Marengo, désignés comme lots Nos. 22 à 24 de l'ilet No. 203; les dits lots Nos. 22 à 24 mesurent 29 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 22 à 24 forment l'encoignure des rues Constance et Marengo.

BURCHARDT, ANTON—
Taxe de 1883, montant à.........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Marengo, Constantinople et Magazine, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 206; le dit lot No. 1 mesure 29 pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Constance et Marengo.

BOUCHE, THOS—
Taxe de 1882, montant à.........$4 80
Taxe de 1883, montant à.........4 80
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 178; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 31 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds; les dits lots forment l'encoignure des rues Laurel et Bordeaux.

BAUDIAT, JOSEPHINE—
Taxe de 1882, montant à.........$4 80
Taxe de 1883, montant à.........4 80
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Bordeaux et Lyon, désigné comme lot No. 25 de l'ilet No. 178; le dit lot No. 25 mesure 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds.

BENNETT, THOS.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Taxe de 1883, montant à.........3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Dufossat et Bellecastle, désignés comme lots Nos. 25 et 26 de l'ilet No. 183; les dits lots Nos. 25 et 26 mesurent 60 pieds de face à la rue Bellecastle sur une profondeur de 15 pieds.

BIVES, MARIA F.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Taxe de 1883, montant à.........3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Général Taylor et Austerlitz, désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 168; le dit lot No. 21 mesure 29 pieds de face à la rue Général Taylor sur une profondeur de 129 pieds

BECKER, SUC. GEO.—
Taxe de 1882, montant à.........$4 80
Taxe de 1883, montant à.........4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Bordeaux et Lyon, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 178; le dit lot No. 15 mesure 31 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 100 pieds; le dit lot No. 15 forme l'encoignure des rues Laurel et Lyon.

BLANC, SAM. P.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Taxe de 1883, montant à.........3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Laurel, Bordeaux et Lyon, désignés comme lots Nos. 16 et 17 de l'ilet No. 178; les dits lots Nos. 16 et 17 mesurent 62 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 90 pieds d'un coté et 90 pieds de l'autre coté.

BLANCHARD, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.........$2 40
Taxe de 1883, montant à.........2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme le lot No. 20 de l'ilet No. 102; le dit lot No. 20 mesure 32 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 128 pieds; le dit lot No. 20 forme l'encoignure des rues Jersey et Delachaise.

BASSEMIER, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Tchoupitoulas, Laurel, Foucher et Delachaise, désigné comme lot No. 57 des ilets Nos. 104, 205, 156 et 157; le dit lot No. 57 mesure 30 pieds 8 pouces de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 125 pieds d'un coté et 131 pieds de l'autre coté.

BISLAND, J. J.—
Taxe de 1883, montant à.........$30 00
Douze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Austerlitz et Constantinople, désignés comme lots Nos. 12 à 23 de l'ilet Nos. 226; le dit lot No. 12 mesure 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 150 pieds; les lots Nos. 13 à 21 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Austerlitz sur une profondeur de 150 pieds à la rue Magasin, le lot No. 23 mesure 30 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 150 pieds, les dits lots Nos. 13 à 21 forment l'encoignure des rues Austerlitz et Camp.

BONERY, PAUL—
Taxe de 1883, montant à.........$2 40
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Perrier, Lyon et Bordeaux, désigné comme lot No. 7 de l'ilet No. 315; le dit lot No. 7 mesure 30 pieds de face à la rue Perrier sur une profondeur de 100 pieds.

BROCK, C.—
Taxe de 1882, montant à.........$7 80
Taxe de 1883, montant à.........7 80
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Constance, Peniston, Laurel et Général Taylor, désignée comme lot No. 22 et une portion des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 22; le dit lot No. 22 mesure 30 pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur de 115 pieds, la portion des lots Nos. 1, 2 et 3 mesure 19 pieds de face à la rue Peniston sur une profondeur de 85 pieds dans l'ilet No. 167.

BEACH, E. D.—
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Breslau, Long, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme le lot No. 1 de l'ilet No. 594, le dit lot No. 1 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure de l'avenue Louisiane et la rue Long.

BOLEMEE, Mme LOUISA—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Taxe de 1883, montant à.........2 40
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Bordeaux, Camp, Chestnut et Valence, désignée comme une partie des lots Nos. 12 et 13 de l'ilet No. 258, la dite partie des lots Nos. 12 et 13 mesure 48 pieds de face à la rue Valence sur une profondeur de 150 pieds.

[illegible]AUGARD, Mme DANIEL F.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Plaquemine, Chestnut, Austerlitz et Constantinople, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 285; le dit lot No. 4 mesure 30 pieds de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de 127 pieds.

[illegible]AMAR, MR ET Mme ROBT.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Taxe de 1883, montant à.........3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Berlin et Milan, désigné comme lot No. 17 de l'ilet No. 147; le dit lot No. 17 mesure 60 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 125 pieds.

CLASON, LOUISA S.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Taxe de 1883, montant à.........3 60
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Austerlitz et Gén. Taylor, désigné comme lot No. 11 de l'ilet No. 151; le dit lot No. 11 mesure 30 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 125 pieds; le dit lot No. 11 forme l'encoignure des rues Jersey et Gén. Taylor.

CASS, FRANK—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiane, désignée comme lot No. 2 et la moitié du lot No. 3 de l'ilet No. 158; la dite portion mesure 48 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 129 pieds.

CESTAC, HYPOLITE—
Taxe de 1882, montant à.........$12 00
Taxe de 1883, montant à.........12 00
Trois certains demi-lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, Delachaise et l'avenue Louisiane, désignés comme les lots Nos. 4, 6 et 7 de l'ilet No. 158; les dits trois demi-lots mesurent 80 pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de 129 pieds d'un coté et 161 pieds de l'autre coté.

COIG, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.........$15 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Jersey, Laurel, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, désignés comme lots Nos. 9, 10 et 11 de l'ilet No. 159; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 42 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds; le dit lot No. 11 mesure 40 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds.

CHAISE ET SHUMWAY—
Taxe de 1882, montant à.........$1 80
Taxe de 1883, montant à.........1 80
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Long, Breslau, Octavie et Joseph, désigné comme l'ilet No. 619.

COHEN, JOS.—
Taxe de 1882, montant à.........$10 80
Sept certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Bordeaux et Valence, désignés comme les lots Nos. 7 à 13 de l'ilet No. 109; les dits lots Nos. 7 à 10 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 100 pieds; les lots Nos. 11 à 13 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds; les dits lots Nos. 7 à 10 forment l'encoignure des rues Constance et Bordeaux.

CAMPBELL, R. A.—
Taxe de 1882, montant à.........$8 00
Taxe de 1883, montant à.........4 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Peniston et Général Taylor, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 224; le dit lot No. 1 mesure 31 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds; le dit No. 1 forme l'encoignure des rues Camp et Peniston.

CLAPP, P. S.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Camp, Cadiz et Valence, désignés comme lots Nos. 17 et 18 de l'ilet No. 234; les dits lots Nos. 17 et 18 mesurent 60 pieds de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 120 pieds.

EGLISE CATHOLIQUE—
Taxe de 1882, montant à.........$12 00
Taxe de 1883, montant à.........60 00
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, l'avenue Napoléon et la rue Berlin, désignée comme une portion de l'ilet 262; la dite portion mesure 50 pieds de face à l'avenue Napoléon sur une profondeur de 120 pieds.

CONOLLY, Mme ROBT. J.—
Taxe de 1882, montant à.........$16 [illegible]
Une certaine portion de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent située dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Pitt, Milan and Berlin, désignée comme le trois-quart des lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 386, les dits trois quart des lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de 90 pieds; les dits trois-quarts des lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Berlin et Pitt.

CONOLLY, ROBERT J.—
Taxe de 1882, montant à.........$10 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Pitt, Milan et Berlin, désigné comme une portion du lot No. 12 et des lots Nos. 13, 14 et 15 de l'ilet No. 386; le dit lot No. 13 et la portion du lot No. 12 mesurent 50 pieds de face à la rue St. Charles sur une profondeur de 100 pieds; les dits lots Nos. 14 et 15 mesurent 50 pieds de face à la rue Milan sur une profondeur de 150 pieds; le dit lot No. 13 et la portion du lot No. 12 forment l'encoignure des rues St. Charles et Milan.

CONOLLY, Mme ROBT. J.—
Taxe de 1882, montant à.........$1 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Charles, Pitt, Milan et Berlin, désigné comme lot No. 18 de l'ilet No. 386, le dit lot No. 18 mesure 30 pieds de face à la rue Pitt sur une profondeur de 90 pieds.

CAIN, JAMES—
Taxe de 1882, montant à.........$2 00
Taxe de 1883, montant à.........2 00
Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Dryades, St. Denis, Toledano et l'avenue Louisiane, désignés comme lots Nos. 20 à 24 de l'ilet No. 466; les dits lots Nos. 20 à 24 mesurent 150 pieds de face à la rue Toledano sur une profondeur de 128 pieds; les dits lots Nos. 20 à 24 forment l'encoignure des rues Toledano et St. Denis.

CLEVELAND, A. P.—
Taxe de 1882, montant à.........$7 20
Taxe de 1883, montant à.........18 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. Patrick, St. David, Delachaise et l'avenue Louisiane, désigné comme l'ilet No. 524.

CARNES, BROOKS—
Taxe de 1882, montant à.........[illegible]
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, Breslau, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, désigné comme lot No. 24 de l'ilet No. 594; le dit lot No. 24 mesure 32 pieds de face à la rue Long sur une profondeur de 150 pieds.

CARTER, Mme HENRI—
Taxe de 1882, montant à.........$1 50
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. David, Valence et Cadiz, désignés comme lots Nos. 23 et 24 de l'ilet No. 542; les dits lots Nos. 23 et 24 mesurent 60 pieds de face à la rue St. David sur 150 pieds de profondeur.

CARNES, BROOKS—
Taxe de 1883, montant à.........30c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. André, St. George, l'avenue Louisiane et la rue Toledano, désignés comme lots Nos. 6 à 8 de l'ilet No. 555, les dits lots Nos. 6 à 8 mesurent chaque 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds.

COLFAX, C. E.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, St. George, Jena et Napoléon, désignés comme lots Nos. 1, 2 et 3 de l'ilet No. 564, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 mesurent 90 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 1, 2 et 3 forment l'encoignure des rues Jena et St. George.

CRAIG, Vve J. B.—
Taxe de 1882, montant à.........30c
Taxe de 1883, montant.........30c
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, St. George, Jena et l'avenue Napoléon, désignés comme les lots Nos. 10 et 11 de l'ilet No. 564; les dits lots Nos. 10 et 11 mesurent 60 pieds de face à la rue Jena sur une profondeur de 120 pieds, les dits lots Nos. 10 et 11 forment l'encoignure des rues Jena et Long.

CRAIG, Vve J. B.—
Taxe de 1882, montant à.........15c
Taxe de 1883, montant à.........15c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, St. George, Jena et l'avenue Napoléon, désigné comme lot No. 15 de l'ilet No. 564; le dit lot No. 15 mesure 30 pieds de face à la rue St. George sur une profondeur de 120 pieds.

CRAIG, Mme E.—
Taxe de 1882, montant à.........45c
Taxe de 1883, montant à.........45c
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, St. Georges, Jena et Napoléon, désignés comme lots Nos. 12 à 14 de l'ilet No. 564, les dits lots Nos. 12 à 14 mesurent 90 pieds de face à la rue St. Georges sur une profondeur de 120 pieds; les dits Nos. 12 à 14 forment l'encoignure des rue Long et St. Georges.

CARNES, BROOKS—
Taxe de 1882, montant à.........18c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, Breslau, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 594; le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds.

CARNES, BROOKS—
Taxe de 1882, montant à.........72c
Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, Breslau, Toledano et l'avenue Louisiane, désignés comme lots Nos. 4 et 7 à 9 de l'ilet No. 594; les dits lots Nos. 4 et 7 à 9 mesurent chaque 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds.

CARNES, BROOKS—
Taxe de 1882, montant à.........18c
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Long, Breslau, Toledano et l'avenue Louisiane, désigné comme le lot No. 10 de l'ilet No. 594; le dit lot No. 10 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds; le dit lot No. 10 forme l'encoignure de l'avenue Louisiane et la rue Breslau.

CONERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.........45c
Taxe de 1883, montant à.........45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Clark, Violet et Clio, désigné comme l'ilet No. 134.

CONERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.........45c
Taxe de 1883, montant à.........45c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Thalie, Deuxième et Toledano, désigné comme l'ilet No. 140.

CONERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.........30c
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Thalie, Deuxième et Erato, désigné comme l'ilet No. 143.

CONERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.........30c
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Thalie, Melpomène, Cinquième et Sixième, désigné comme l'ilet No. 144.

CONERY, PETER—
Taxe de 1882, montant à.........30c
Taxe de 1883, montant à.........30c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Thalie, Melpomène, Quatrième, Van Buren et Upperline, désigné comme l'ilet No. 146.

CHRISTIAN, P. J.—
Taxe de 1882, montant à.........$8 40
Taxe de 1883, montant à.........$8 40
Sept certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Colisée, Perrier, Arabella et Joseph, désignés comme les lots Nos. 14 à 20 de l'ilet No. 42.

CASTILLO, R.—
Taxe de 1882, montant à.........$4 20
Taxe de 1883, montant à.........4 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Eléonore et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. 48; le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues St. David, Green et la ligne de Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 73; le dit ilet mesure 262 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Soulié, Arabella et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. 80; le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Forstall, Soulié, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 89, le dit ilet No. 89 mesure 282 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Nashville, Cucullu, Story et Joseph désigné comme l'ilet No. 92, le dit ilet No. 92 mesure 300 pieds de face sur une profondeur de 205 pieds d'un coté et 229 pieds de l'autre coté.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Cucullu, Story, l'avenue Nashville et la ligne de Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 93; le dit ilet No. 93 mesure 282 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans borné par les rues Barrett, Story, Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 94, le dit ilet mesure 281 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Barrett Story, Joseph et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. 95, le dit ilet No. 95 mesure 175 pieds de face et 202 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Burke, Hodge, l'avenue Nashville et la ligne Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 101; le dit ilet mesure 282 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hopkins, Minturn, Nashville et Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 106, le dit ilet mesure 282 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, l'avenue Nashville et la rue Joseph, désigné comme l'ilet No. 108.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues York, Minturn, l'avenue Nashville et la ligne de Bloomingdale, désigné comme l'ilet No. 109; le dit ilet mesure 282 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hewes, Baldwin et l'avenue Nashville, désigné comme l'ilet No. 112; le dit ilet mesure 282 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hoffman, McDonogh, Joseph et State désigné comme l'ilet No. 114; le dit ilet mesure [illegible] pieds de face sur une profondeur de 309 pieds.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Woodruff, McDonogh, Joseph et State, désigné comme l'ilet No. 115; le dit ilet mesure 288 pieds de face et 257 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Rice, Smith, Joseph et State, désigné comme l'ilet No. 122; le dit ilet No. 122 mesure 87 pieds de face et 91 pieds à l'arrière sur une profondeur de 300 pieds.

CONDON, MICHAEL—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme l'ilet No. [illegible].

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........$2 10
Taxe de 1883, montant à.........2 10
Onze certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la partie inférieure de la rue State et Hurstville, désignés comme lots Nos. 34 à 44 de l'ilet Nos. ——.

CHOPPIN, Mme R. F.—
Taxe de 1882, montant à.........90c
Taxe de 1883, montant à.........90c
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la partie inférieure de la rue State et Hurstville, désignés comme lots Nos. 101 à 110 de l'ilet No. —.

CONNELL, CHRISTIAN—
Taxe de 1882, montant à.........$3 60
Taxe de 1883, montant à.........3 60
Dix-neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par la partie inférieure de la rue State et Hurstville, désignés comme lots Nos. 155 à 172 de l'ilet No. —.

CHIAPELLA, HENRY—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........12 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Webster et Henry Clay, désigné comme l'ilet No. 50; le dit ilet mesure 264 pieds de face sur une profondeur de 290 pieds.

CHIAPELLA, HENRI—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........7 20
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Prytania, Pitt, Calhoun, et l'avenue Henry Clay, désigné comme l'ilet No. 51; le dit ilet No. 51 mesure 254 pieds de face sur une profondeur de 289 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Troisième, Magnolia, Pin et Broadway, désigné comme l'ilet No. 2; le dit ilet No. 2 mesure 246 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Troisième, Magnolia, Chestnut et Broadway, désigné comme l'ilet No. 3; le dit ilet No. 3 mesure 246 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Troisième, Magnolia, Chestnut et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 4, le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Oak, Magnolia, Chestnut et la propriété Foucher, désigné comme l'ilet No. 5, le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 305 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à.........$6 00
Taxe de 1883, montant à.........6 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Oak, Magnolia, Chestnut et Broadway, désigné comme l'ilet No. 6, le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

COLLINS, ELI A.—
Taxe de 1882, montant à.........$3 00
Taxe de 1883, montant à.........3 00
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Oak, Warsaw, Chestnut et Broadway désigné comme l'ilet No. 11; le dit ilet No. 11 mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 300 pieds.

CLAVEL, Mme FELIX—
Taxe de 1882, montant à.........80c
Un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Yazoo, Mobile, Pin Lowerline et Claiborne, désigné comme l'ilet No. 56, le dit ilet mesure 240 pieds de face sur une profondeur de 360 pieds.

CATVIRE, MAX—
Taxe de 1882, montant à.........$12 00
Taxe de 1883, montant à.........12 00
Un certain lot et la moitié d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Perrier, Prytania, Milan et Berlin, désignés comme lot No. 1 et la moitié du lot No. 2 de l'ilet No. 330, le dit lot No. 1 et la moitié du lot No. 2 mesurent 45 pieds de face à la rue Berlin sur une profondeur de 120 pieds; le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Berlin et Perrier.

CRESCENT STAVE MANUFACTURING COMPANY—
Taxe de 1883, montant à.........$72 00
Neuf certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues River, Water, Berlin et Jena, désignés comme lots Nos. 1 à 9 de l'ilet No. 77, les dits lots Nos. 1 à 4 mesurent 120 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 450 pieds, les dits lots Nos. 5, 6, 7, 8 et 9 mesurent 150 pieds de face à la rue Water sur une profondeur de 450 pieds; les dits lots Nos. 1 à 4 forment l'encoignure des rues Water et Jena.

CONCOMMON, MICHEL F.—
Taxe de 1883, montant à.........$3 00
Deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Water, Peniston et Amelia, désignés comme lots Nos. 4 et 5 de l'ilet No. 93; les dits lots Nos. 4 et 5 mesurent 60 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de [illegible] pieds.

CULL, SUC. PATRICK—
Taxe de 1883, montant à.........$3 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chippewa, Jersey, Delachaise et l'avenue Louisiane désigné comme lot No. 21 de l'ilet No. 102, le dit lot No. 21 mesure 30 pieds de face à l'avenue Louisiane sur une profondeur de 128 pieds.

CUNER, JAMES—
Taxe de 1883, montant à.........$7 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Cadiz et Jena, désigné comme lot No. 4 de l'ilet No. 201, le dit lot No. 4 mesure 30 pieds face à la rue Magasins sur une profondeur de 114 pieds.

CHRISTIAN, Mme PAUL J.—
Taxe de 1883, montant à.........$18 00
Dix certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp Chestnut, Léontine et Valmont, désignés comme les lots Nos. 1 à 10 de l'ilet No. 250; les dits lots Nos. 1 à 8 mesurent chaque 30 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds; les dits lots Nos. 9 et 10 mesurent 58 pieds de face à la rue Camp sur une profondeur de 120 pieds d'un coté et 129 pieds de l'autre coté; les dits lots Nos. 1 à 8 forment l'encoignure des rues Camp et Léontine; les dits lots Nos. 9 et 10 forment l'encoignure des rues Camp et Valmont.

CAMPMAN, J. H.—
Taxe de 1882, montant à.........$24 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Plaquemine, l'avenue Louisiane et la rue Delachaise, désignés comme les lots Nos. 12 à 14 de l'ilet No. 277; les dits lots Nos. 12 à 14 mesurent chaque 32 pieds de face à la rue Plaquemine sur une profondeur de 129 pieds; les dits lots Nos. 12 à 14 forment l'encoignure des rues Plaquemine et Delachaise.

Le dit jour de vente je vendrai telle portion spécifiée de chaque dites propriétés ainsi qu'elles seront désignées par chaque débiteur, et en cas que le débiteur n'aurait pas désigné un nombre suffisant de propriétés, je vendrai de suite et sans plus de délai la moindre quantité de chaque propriété spécifiée, de tel débiteur, à l'acquéreur qui achètera pour le montant des taxes, intérêts et frais dûs par le dit débiteur, la vente sera sans appréciation, comptant, en monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue sera rachetable durant l'espace d'un an, en payant le prix d'achat avec 20 pour cent et les frais à ajouter.

JAS. D. HOUSTON,
Collecteur de Taxes d'Etat District Supérieur, Paroisse d'Orléans.

Ventes pour Taxes d'Etat de Proprietes Foncieres.

L'ETAT DE LA LOUISIANE vs. LES DELINQUANTS DE TAXES — PAROISSE D'ORLEANS QUATRIEME DISTRICT.

En vertu de l'autorité en moi addressé par la constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la maison de Cour en laquelle la Cour Civile de District de la dite paroisse est tenue, étant sur l'Allée St. Antoine, dans le Second District de cette ville, durant les heures légales, pour les ventes judiciaires, commençant à 11 heures A. M., samedi, 13ème jour de Décembre, A. D. 1884, et continuant chaque jour successif, jusqu'à ce que les dites ventes soient complétés, toutes propriétés immeubles sur lesquelles les dites taxes sont dûes à l'Etat de la Louisiane et paroisse d'Orléans, pour enforcer la collection des taxes assessées dans les années 1882 et 1883, ensemble avec les intérêts ci-dessus, du 31ème jour de Décembre de l'année dans laquelle les dites taxes étaient dues au taux de 1 pour cent par mois jusqu'au paiement, ainsi que tous les frais ci-dessus. Les noms des dits délinquants payeurs de taxes, le montant des taxes dûes par chacun sur l'assessement de la dite année, et les propriétés immeubles assessées à chacun pour être offertes en vente comme suit:

ECKERT, JNO. H.—
Taxe de 1882, montant à.........$[illegible]
Taxe de 1883, montant à.........[illegible]
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Franklin, Liberté, Philippe et Jackson, désignée comme une portion des lots Nos. 25 et 26 de l'ilet No. 319; la dite portion des lots Nos. 25 et 26 mesurent 23 pieds 6 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de 95 pieds.

EVANS, Mme ANNE—
Taxe de 1883, montant à.........$7 20
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Colisée, Harmonie et Pleasant, désigné comme lot No. 14 de l'ilet No. 189, le dit lot No. 14 mesure 31 pieds de face à la rue Harmonie sur une profondeur de 120 pieds.

EVENHANER, EDOUARD—
Taxe de 1882, montant à.........$18 00
Taxe de 1883, montant à.........18 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Washington et Quatrième, désigné comme lot No. 1 de l'ilet No. 129, le dit lot No. 1 mesure 32 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 126 pieds 6 pouces 5 lignes, le dit lot No. 1 forme l'encoignure des rues Magasins et Quatrième.

FOLLIN, ELLEN—
Taxe de 1882, montant à.........$5 40
Taxe de 1883, montant à.........5 40
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins Constance Deuxième et Première, désigné comme lot No. 19 de l'ilet No 132, le dit lot No. 19 mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Première sur une profondeur de 126 pieds.

FULTON, JNO. E.—
Taxe de 1882, montant à.........12c
Taxe de 1883, montant à.........12c
Une certaine portion triangulaire de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Melpomène et Thalie, désignée comme un triangle de l'ilet No. 462.

FARRELL, FRANK J.—
Taxe de 1883, montant à.........$6 00
Quatre certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Sixième et Washington, désignés comme lots Nos. 18, 19, 20 et 21 de l'ilet No. 340, les dits lots Nos. 18, 19, 20 et 21 mesurent 102 pieds de face à la rue Washington sur une profondeur de 125 pieds.

FARRELL, FRANK J.—
Taxe de 1883, montant à.........$[illegible]
Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Howard, Freret, Sixième et Washington, désigné comme lot No. 37 de l'ilet No. 340, le dit lot No. 37 mesure 112 pieds de face à la rue Sixième sur une profondeur de 330 pieds.

FINNERTY, Mlle MARIE—
Taxe de 1883, montant à.........$12 00
Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Denis, St. Patrick, Deuxième et Première, désignés comme lots Nos. 17, 18, 19, 20 et 21 de l'ilet No. 287, les dits lots Nos. 17 à 21 inclusivement mesurent 150 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de 111 pieds 6 pouces.

FLANNAGAN, JAMES C.—
Taxe de 1883, montant à.........$1 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues St. Patrick, St. David, Troisième et Quatrième, désigné comme lot No. 3 de l'ilet No. 303, le dit lot No. 3 mesure 30 pieds de face à la rue Troisième sur une profondeur de 125 pieds.

FAGAN, Mlle ANNIE—
Taxe de 1883, montant à.........$78 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Camp, Chestnut, Joséphine et Jackson désigné comme lot B de l'ilet No. 171, le dit lot B mesure 36 pieds 11 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 127 pieds 11 pouces 2 lignes.

FINNERTY, Mlle MARIE—
Taxe de 1883, montant à.........$6 00
Une portion de deux certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Carondelet, Baronne, Washington et Sixième, désignée comme une portion des lots Nos. 5 et 6 de l'ilet No. 249, la dite portion des lots Nos. 5 et 6 mesure 30 pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de 125 pieds.

FITZPATRICK, JOHN—
Taxe de 1883, montant à.........$12 00
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Rousseau, St. Thomas, Ste. Marie et St. André, désigné comme lot No. 52 de l'ilet No. 40; le dit lot No. 52 mesure 34 pieds de face à la rue Rousseau sur une profondeur de 131 pieds.

EGLISE PRESBYTERIENNE DE LA RUE PREMIERE—
Taxe de 1883, montant à.........$15 00
Une certaine portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Annunciation, Laurel, Première et Philippe, désignée comme une portion de l'ilet No. 99; la dite portion mesure 42 pieds de face à la rue Première sur une profondeur de 225.

FOLWEL, DR. JOSEPH N.—
Taxe de 1883, montant à.........$63 00
Trois certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Philippe et Jackson, désignés comme lots Nos. 25, 26 et 27 de l'ilet No. 134; les dits lots Nos. 25, 26 et 27 mesurent 90 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 158 pieds, 3 pouces 2 lignes.

FILLEUL, Mme A. E.—
Taxe de 1883, montant à.........$12 00
Un certain lot et une portion d'un autre certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Philippe et Jackson, désignés comme lot No. 6 et une portion du lot No. 8 de l'ilet No. 134, le dit lot No. 6 et la portion du lot No. 8 mesurent 32 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 159 pieds 6 pouces.

FORCHEIMER, SIMON—
Taxe de 1883, montant à.........$48 00
Une portion de six certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Philippe et Première, désignée comme une portion des lots Nos. 1 à 6, inclusivement, de l'ilet No. 133, les dits lots Nos. 1 à 6, inclusivement, mesurent 48 pieds de face à la rue Magasins sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces.

FORCHEIMER, SIMON—
Taxe de 1883, montant à.........$4 80
Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le quatrième district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Constance, Première et Philippe, désigné comme lot H de l'ilet No. 133; le dit lot H mesure 30 pieds de face à la rue Philippe sur une profondeur de 127 pieds.

FISHEL, LOUIS—
Taxe de 1882, montant à.........60c
Taxe de 1883, montant à.........60c
Une portion d'un certain ilet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, située dans le premier district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues White, Dupré, Erato et Thalie, désignée comme une portion de l'ilet No. [illegible].